



Programme de formation incendie

Public concerné, nombres :

Tous salariés pour des sessions de 1 à 10 participants

Prérequis, modalités et délai d'accès :

Aucun prérequis nécessaire

Modalité d'accès, après signature du contrat ou de la convention

Délai d'accès, un mois avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : nous contacter pour identifier les ressources pédagogiques et techniques nécessaires

Présentation générale, les points forts :

- Formation éligible par les OPCO
- Travail de groupe
- Matériels incendie qualitatif et réel
- Adaptés à tous
- Equilibre entre théorie et pratique
- Formateurs ayant une réelles expérience et connaissance concrète des thèmes abordés

Objectifs :

- Acquérir les principes fondamentaux de lutte contre le Feu
- Apprendre à manipuler un extincteur
- Donner l'alerte
- Comportement à avoir en cas d'évacuation.

Contenu de la formation :

- Les causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les modes de Propagation
- Les principes d'extinction
- Les moyens d'extinction
- L'évacuation
- Cas concret

Modalités pédagogiques :

Méthodes :

- Participative/active
- Heuristique
- Interrogative
- Démonstrative

Moyens pédagogiques :

- Extincteurs avec bac à feu
- Mise en situation, étude de cas
- Flyers memento
- Matériel de vidéo projection, paperboard
- Salle de formation sur site

Modalité :

- Présentiel avec feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Compétences / capacités professionnelles visées :

Capacité technique à l'utilisation d'un moyen de lutte contre l'incendie et l'organisation d'une évacuation

Capacité théorique sur le système feu et sa compréhension

Durée :

La durée totale est d'une demi-journée, soit 4H

Dates :

A définir

Lieu(x) : A définir

Cout par participant (HT et TTC) :

800€ HT – 960€ TTC par session

Responsable de l'action, contact :

Sausseau Emeric sg.emic@gmail.com

Lassignol Gaetan sg.formation@outlook.fr

Formateur :

Nos formateurs ayant les capacités à enseigner présentent un diplôme de formateur incendie et ou un diplôme de formation initiales SPV, SPP ou militaire filières SP

Suivi de l'action :

Feuille de présence des stagiaires et formateurs

Attestation de fin de stage

Evaluation de satisfaction

Evaluation de performance

Evaluation de l'action :

Evaluation pratique et écrite du stagiaire

Evaluation de la prestation de la formation et du formateur par les stagiaires

Attestation de formation à la manipulation des extincteurs

Tour de table en plénière